

Nancy, le 25/06/2020

LANCEMENT DE LA COMMUNAUTÉ 360 COVID DU HAUT-RHIN : LES ACTEURS FONT LE POINT AVEC SOPHIE CLUZEL

Hier, Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées auprès du premier ministre, a présidé une visioconférence avec les acteurs impliqués dans le lancement de la communauté d'accompagnement « 360 Covid » du Haut-Rhin, en présence de Brigitte Klinkert, présidente du conseil départemental, de personnes en situation de handicap et de la représentation des familles.

La communauté 360 est un collectif d'acteurs, joignable via le numéro national 0800 360 360, qui se mobilise pour garantir l'accompagnement territorial, ponctuellement ou sur le long cours, de toutes les personnes en situation de handicap (qu'elles aient ou non une notification de la MDPH) et de leurs proches aidants. Elle soutient et mobilise notamment les acteurs de droit commun, jusqu'à la solution.

La méthode du 360 constitue un levier, dans cette phase de déconfinement progressif, pour l'accompagnement des personnes dont les difficultés se sont aggravées avec la période de confinement et le contexte épidémique. La communauté 360-Covid fonctionne grâce à la coopération intégrée entre les acteurs institutionnels (ARS, Conseil Départemental, MDPH) et les acteurs de l'accompagnement (ESMS, acteurs de droit commun, associations). Elle vise à susciter et coordonner prioritairement les réponses urgentes liées à l'impact de la crise Covid-19 et des conditions de déconfinement sur le parcours de vie des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, qu'elles soient ou non déjà accompagnées par des ESMS (établissements sociaux et médico-sociaux).

4 axes d'actions prioritaires :

- Accès aux soins
- Solutions de répit
- Soutien aux enfants en situation de handicap confiés à l'ASE
- Interventions renforcées en cas de situation complexe/ critique

Dans le Haut-Rhin :

La visioconférence organisée hier a permis de constater le dynamisme des acteurs qui, dans le cadre d'un partenariat dynamique et remarquable, ont pu dans ce département, le premier et le plus touché par la crise sanitaire, maintenir l'appui aux personnes en situation de handicap les plus fragilisées, notamment par la mise en place d'une cellule d'astreinte et d'écoute dès le 16 mars 2020. Cette mobilisation a permis malgré la situation extrêmement difficile, qu'aucune rupture de parcours n'ait été constatée pour les personnes en situation de handicap.

Cette coopération naturelle a permis au conseil départemental, à la MDPH, à l'ARS et à l'ADAPEI-Papillons blancs d'Alsace de répondre présents à la sollicitation début juin de la ministre en vue de la mise en place de la communauté 360-Covid du département. Dès le 15 juin, le numéro d'appui national était lancé dans le département.

En Grand Est :

L'ARS a souhaité, pour l'identification des communautés 360-Covid et compte tenu des enjeux de cette démarche, capitaliser sur les partenariats existants entre les structures d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Ainsi, en préfiguration des communautés 360, il a été décidé de prendre appui sur les PCPE (Pôles de compétences et de prestations externalisés), qui couvrent l'ensemble du Grand Est, accompagnent tous types de publics et ont démontré leur agilité dans la réponse apportée aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants, avec en particulier un travail important sur l'accès aux soins.

En lien avec les MDPH, incluses dans la gouvernance stratégique et opérationnelle des communautés, les PCPE ont pu se mobiliser pour constituer en urgence les communautés 360-Covid.

Grâce à l'intelligence collective des acteurs institutionnels et de l'accompagnement dans les départements, ce sont ainsi aujourd'hui 9 communautés 360-Covid qui ont pu être constituées dans la région et sont opérationnelles, la 10^{ème} communauté (celle du Bas-Rhin) devrait pouvoir être mise en place à l'automne.

L'ARS poursuivra son soutien à la montée en charge de ces communautés, qui permettent, dans un calendrier accéléré du fait du contexte, de mettre en œuvre en avance par rapport au calendrier initial, l'engagement du président de la République de mise en place du numéro national d'appui aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants annoncé dans le cadre de la Conférence nationale du handicap de février 2020.

Contact presse

ARS Grand Est : Laura Philis,
ars-grandest-presse@ars.sante.fr